



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
03-21-38-798-20151214-DEL087-15-DE  
Date de télétransmission : 16/12/2015  
Date de réception préfecture : 16/12/2015

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2015

### **DELIBERATION N° DEL087-15**

L'an deux mille quinze, le 14 décembre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 8 décembre 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

#### **Présents :**

M<sup>mes</sup> A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. R. BAH, P. BERTHOLLET, A. DUSSERE, S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

#### **Pouvoirs :**

M<sup>me</sup> BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à G. MORIN en date du 14/12/15)  
M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à C.FERRACIOLI en date du 13/12/15)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 14/12/15)  
M<sup>me</sup> GOYVANNIER Véronique (Pouvoir à C. ROULAND en date du 08/12/15)  
M. LEBRUN Benoît (Pouvoir à M. BREUILLE en date du 11/12/15)  
M<sup>me</sup> LE CLOAREC (Pouvoir à P. VERRI en date du 30/11/15)

#### **Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI

M. CLAUDE SERGENT A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

### **OBJET : Modification du tableau des effectifs.**

#### **Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Compte tenu du départ de la responsable du service finances / marchés publics, il est proposé au conseil municipal :

- de créer un poste d'attaché territorial à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter cette modification du tableau des effectifs.

**Conclusions :**  
la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

**Ont signé au registre  
les membres présents.**

**Gières, le 14 décembre 2015.**

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,**

**Pierre VERRI.**